

Je suis favorable au projet de décision de l'ASN, suite au 4ème réexamen de sureté du réacteur 1 de Tricastin, pour les raisons suivantes :

1°) les modifications apportées au réacteur 1 de Tricastin améliorent son niveau de sureté (par rapport à son niveau initial lors de sa mise en service), portant ainsi son niveau de sureté quasi au niveau de celui d'un EPR, notamment via :

- le rajout d'un centre de crise local (CCL),
- le rajout de diesel d'ultime secours (DUS),
- le rajout d'un dispositif de récupération du corium en cas de fusion du réacteur
- le rajout de moyens de refroidissement du bâtiment réacteur et du bâtiment combustible (EAS ultime et PTR bis),
- le rajout de source d'eau ultime (SEU),
- le renforcement de l'alimentation de secours (ASG ND),
- la réévaluation des niveaux de résistance aux agressions internes et externes (séismes, inondation, canicule, grand vent, tornade), avec renforcement des protections associées.

2°) les contributions positives du nucléaire sur différents aspects (climat, environnement, économie, emploi, etc..), qui incitent à poursuivre l'exploitation des réacteurs existants (sous réserve bien entendu de leur niveau de sureté validé par l'ASN) :

- Sa contribution positive à la lutte contre le réchauffement climatique. L'énergie nucléaire française est le moyen de production d'électricité le moins émetteur de CO₂ (en raisonnant en Analyse Cycle de Vie, cad de la mine jusqu'au démantèlement) : 6 g CO₂/kWh selon L'ADEME (2014), 5,29 g CO₂/kWh selon le CEA (2010), 5 g selon ELSIVER (2014), et 3,7 g CO₂/kWh selon une étude plus récente d'EDF (2022) revue par des experts indépendants, et basée sur la réalité du parc nucléaire français de 2019.
- Sa contribution positive à l'économie de ressources de la planète. L'énergie nucléaire française est le moyen de production d'électricité ayant la plus faible empreinte extractive : Selon une étude de l'AIE de 2021, le nucléaire est le moyen de production qui consomme le moins de minéraux en kg/MWh comparativement aux autres sources d'énergie électrique bas carbone (toujours en raisonnant en ACV).
- Sa contribution positive à la biodiversité. L'énergie nucléaire est l'énergie qui a la plus faible empreinte au sol, c'est-à-dire qu'elle artificialise le moins les sols, selon le rapport RTE « Futurs énergétique 2050 » d'octobre 2021 (principaux résultats, p 46 et 47).
- Sa contribution positive sur l'ensemble des écosystèmes. En prenant en compte tout les critères environnementaux, l'énergie nucléaire présente l'impact sur les écosystèmes le plus faible sur cycle de vie complet, par rapport à toutes les autres sources d'énergie, selon un Rapport de la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (UNECE), « Carbon Neutrality in the UNECE Region : Integrated Life-cycle Assessment of Electricity Sources » de mars 2022 : Les différents critères pris en compte sont l'écotoxicité terrestre, l'écotoxicité marine, l'écotoxicité pour l'eau douce, la transformation d'espaces naturels, l'eutrophisation, le changement climatique, l'occupation des terres agricoles, l'occupation des terres urbaines, l'acidification terrestre.
- Sa contribution positive sur le cout complet du système énergétique. Selon le Rapport RTE d'octobre 2021 : "Futurs énergétiques 2050" (principaux résultats, p 30 et 31), le scénario NO3

présentant le plus de nucléaire (c'est-à-dire 50%) est moins onéreux de 18 à 21 milliards d'euros par an que les scénarios MO et M1 présentant 100% d'ENR, soit un gain compris entre 504 et 588 milliards d'euros à l'horizon 2050.

- Sa contribution positive sur l'indépendance énergétique. Selon le Service des données et études statistiques, rattaché au Ministère de la Transition Ecologique, le taux d'indépendance énergétique est de 50 % en France depuis des décennies, alors qu'il est de 33 % en Allemagne, 25 % en Espagne, et 22 % en Italie... et que avant le déploiement du parc nucléaire, le taux d'indépendance énergétique était de 24 % (en 1973).
- Sa contribution positive sur l'emploi. Selon une enquête du CSFN (Comité Stratégique de la Filière Nucléaire) les métiers de la filière nucléaire sont d'un haut niveau de qualification (66% sont cadres ou ETAM), avec un turn-over 2 fois inférieur à la moyenne française, avec une formation 3 fois supérieure à la moyenne française (9 jours/ an/ salarié vs 3j), avec 90% de ces emplois en CDI, et ces emplois sont non délocalisables.